

FORMATION CONTINUE 2024

PARTENARIAT ENM / EFA (EN PRESENTIEL) JUGER SOUS VICHY

Vendredi 20 décembre

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Virginie SANSICO

Historienne
Maître de conférences
Institut catholique de Paris
Auteure des livres :
La justice du pire
(Payot, 2003)
La justice déshonorée 1940-1944
(Tallandier, 2015)

Iannis RODER

Responsable formations Mémorial de la Shoah

Gratuit

Programme:

9h00: Accueil des participants.

9h15 : Juger sous le régime de Vichy, conférence historique par Virginie SANSICO.

10h30: Pause

11h00 : Exemples de procédures intentées à l'encontre de Juifs en France sous l'occupation. Des magistrats à l'épreuve du quotidien. Présentation et discussion par Virginie SANSICO.

12h30: Déjeuner libre.

14h00 : La logique des bourreaux : idéologie et passage à l'acte par Iannis

RODER.

15H00 : Pause

15H15- 17H00 : Visite du musée départemental de la résistance et de la

déportation.

Moyens pédagogiques :

Conférence avec échanges interactifs.

Visite du musée départemental de la résistance et de la déportation.

<u>Niveau de la formation</u>: 1 (Acquisition des fondamentaux), 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière) et 3 (Niveau "Expert" s'adressant aux spécialistes et praticiens confirmés de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA, anciennement EDASOP (efa-toulouse.fr ou edasop.fr) leur attestation de présence.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2024 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE

s.debalorre@efa-toulouse.fr 05 61 53 58 52